

SÉMINAIRE FRANCOPHONE INTERDISCIPLINAIRE D'ALZHEIMEROLOGIE 2012

Rencontre avec des Auteurs : la question des « directives anticipées »

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 JUIN 2012

sous la conduite du Professeur Louis Ploton

Au centre International de Séjour de LYON - 103 Bd des Etats-Unis - 69008 LYON

Organisé par l'A.F.D.H.A. (Association Francophone des Droits de l'Homme Agé) &
l'A.F.D.G. (Association pour Favoriser le Développement de la Géro-psycho-geriatrie)

Séminaire co-animé par Jérôme Pellissier, Docteur en psychologie et écrivain (Paris)

Jeudi 14 juin 2012

8h15 - 8h45

Accueil

8h45 - 9h00

Présentation du séminaire, informations pratiques

9h00 - 10h15

« Peut-on anticiper son avenir et sa mort ? »

François BLANCHARD, Gériatre, Professeur de santé publique (Reims)

Pause

10h45 - 10h55

Réaction de Régis CHAZOT, Cadre de santé (Lyon)

10H55 - 12h00

Débat animé par Charbanou JOCHUM, Gériatre (Annemasse)

Repas libre

13h30 - 14h45

« Déclarations anticipées : état des lieux en Belgique »,
Brigitte PLAQUET, Psychiatre (Bruxelles)

14h45 - 14h55

Réaction d'Isabelle DONNIO, Psychologue clinicienne, Consultante,
chargée d'enseignement à l'EHESP (Rennes)

14H55 - 16h00

Débat animé par Pietro RIZZI, Professeur émérite de psychiatrie,
Psychiatre (Brescia)

Pause

16h30 - 17h45

« Le rôle des tuteurs au regard des décisions de soins »

Véronique DESJARDINS, Directeur de l'hôpital Ambroise Paré (Boulogne)

17h45 - 17h55

Réaction de Denis ROSSA, Psychologue clinicien (Perpignan)

17H55 - 19h00

Débat animé par Pascale GERARDIN, Psychologue clinicienne (Nancy)

Ce programme peut faire l'objet de modification

Deux possibilités pour vous inscrire :

- ▶ Retour du bulletin d'inscription dûment complété à **CRIAS Mieux Vivre**
- ▶ Inscription en ligne sur le site www.criasmv.asso.fr à partir de janvier 2012

en partenariat avec :

CRIAS Mieux Vivre



ARFE GE



Déclaration d'activité n° 82 69 01108 69 auprès
de la délégation régionale de la formation continue

SÉMINAIRE FRANCOPHONE INTERDISCIPLINAIRE D'ALZHEIMEROLOGIE 2012

Rencontre avec des Auteurs : la question des « directives anticipées »

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 JUIN 2012

sous la conduite du Professeur Louis Ploton

Organisé par l'A.F.D.H.A. (Association Francophone des Droits de l'Homme Agé) &
l'A.F.D.G. (Association pour Favoriser le Développement de la Géro-psycho-geriatrie)

VENDREDI 15 juin 2012

9h00 - 10h15

« Expression du désir et de la volonté dans les démences sévères »

Alicia KABANCHIK, Psychiatre, Psychanalyste (Buenos aires)

Traduction simultanée et réaction de Louis GONZALEZ, Gériatre (Lyon)

Pause

10h45 - 12h00

Débat animé par Léonardo DESMARES, Psychologue clinicien (Marseille)

Repas libre

13h30 - 14h45

« Directives anticipées et statut de la personne »,

Louis GONZALEZ, Gériatre (Lyon)

14h45 - 15h00

Réaction de Francine FRIEDERICH, Docteur en Sciences Humaines
(Strasbourg)

15h00 - 16h00

Débat animé par Noëlle NAVARRO, Psychologue clinicienne (Lyon)

16h00 - 16h15

Conclusions

Louis PLOTON, Professeur émérite de gérontologie (Université Lyon 2)

Ce programme peut faire l'objet de modification

Comité Scientifique :

Pr. François BLANCHARD (Reims)

Pr. Carlo CRISTINI (Brescia)

Pr. Jacques GAUCHER (Lyon)

Pr. Louis PLOTON (Lyon)

Pr. Nathalie RIGAUX (Namur)

Dr. Christian de SAUSSURE (Genève)

Pr. Jean VEZINA (Québec)

en partenariat avec :

CRIAS Mieux Vivre



ARFE GE



Déclaration d'activité n° 82 69 01108 69 auprès
de la délégation régionale de la formation continue

BULLETIN D'INSCRIPTION - 14 & 15 JUIN 2012

Séminaire Francophone Interdisciplinaire d'Alzheimerologie

« La question des directives anticipées »

Centre International de Séjour de LYON (C.I.S.L.) - 103 Bd des Etats-Unis - 69008 LYON - 04.37.90.42.42.

A RETOURNER A CRIAS MIEUX VIVRE

1 cours Albert Thomas - 69003 LYON

Les inscriptions et règlements doivent être impérativement retournés à CRIAS MIEUX VIVRE

Remplir un bulletin par participant - Inscriptions par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Email : Fonction :
Tél. : Mobile : Fax :
Prise en charge par l'employeur : OUI NON

A remplir dans le cas d'une prise en charge par l'établissement :

Ces journées peuvent être intégrées au plan formation. N° d'agrément d'ARFE GE n° 82 69 01108 69

Etablissement :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Nom du responsable de la formation :

Tél :

Fax :

Email :

MONTANT DE L'INSCRIPTION (déjeuners non compris) :

(cocher la case correspondante)

Individuelle 150 euros

Prise en charge par l'employeur 275 euros

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODE DE RÈGLEMENT :

(cocher la case correspondante)

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CRIAS MIEUX VIVRE (à joindre impérativement à votre bulletin et à retourner à CRIAS MIEUX VIVRE)

par virement bancaire : Caisse d'Épargne Rhône-Alpes LYON - 13825-00200-08005867718-05

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Accès au C.I.S.L. : <http://www.cis-lyon.com/fr/accueil/acces.html>
- Restauration possible sur place, au self-service du C.I.S.L..
- Hébergement possible sur place sur réservation : contacter le C.I.S.L. au 04.37.90.42.42.
- Office du Tourisme : 04.72.77.69.69. - <http://www.lyon-france.com>

CONDITIONS D'ANNULATION :

Le remboursement des sommes versées reste possible dès lors que l'annulation de l'inscription nous parvient **AVANT le 11 mai 2012**. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Renseignements et informations CRIAS MIEUX VIVRE:

Pascale Genton : p.genton@criasmieuxvivre.fr - Tél. 04.78.62.55.85